UCLouvain

maphd2221

2026

Management public et gestion de projet

6.00 crédits	30.0 h	Q1

Enseignants	Moyson Stéphane ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	Ce cours a pour objectif de doter les étudiant·e·s de connaissances et compétences approfondies, critiques et réflexives en matière de gestion des organisations publiques. Ce faisant, il vise à leur permettre de percevoir, d'analyser et de piloter le changement et l'innovation des organisations et politiques publiques. Un ensemble d'enjeux contemporains sont d'abord abordés. Ils sont organisés autour du parcours des agents: le recrutement, l'intégration, la carrière et la fin de carrière. Un focus est ensuite placé sur la gestion de projets: un mode de gestion devenu aujourd'hui central dans de nombreuses organisations publiques.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les connaissances et les compétences des participant.e.s seront évaluées, d'une part, à partir d'un examen écrit individuel en session portant sur l'ensemble du contenu du cours, y compris les textes scientifiques qui accompagnent les exposés ainsi que les éventuelles interventions d'expert.e.s. L'examen se composera à la fois de questions théoriques impliquant de connaître et de s'être approprié le contenu du cours et de questions pratiques supposant l'application de ce contenu à des études de cas. D'autre part, une fiche-projet sera rédigée par groupe. La fiche-projet sera évaluée à partir de la grille d'évaluation suivante : objectifs du projet ; état de la situation de départ et contextualisation ; description des étapes du projet ; cadre de gestion du projet (présentation de l'équipe, des outils de pilotage et des ressources nécessaires) ; plan de travail et calendrier ; faisabilité et appréciation des risques (analyse SWOT) ; plan qualité ou système de management de la qualité (SMQ). Chaque partie de l'évaluation (examen individuel et fiche-projet par groupe) doit être réussie pour réussir le cours. Le succès à une partie de l'évaluation est acquis pour la session suivante, peu importe la réussite ou non à l'autre partie de l'évaluation.
Méthodes d'enseignement	Le cours s'appuie, d'une part, sur des exposés magistraux en séance ponctués d'échanges ainsi que d'interactions avec des experts. La participation au cours implique, d'autre part, la rédaction d'une fiche-projet développée à partir d'interactions avec des acteurs de terrain et du feedback de l'enseignant et/ou d'experts.
Contenu	Le cours s'adresse aux futur·e·s spécialistes des organisations publiques ainsi qu'aux nombreux·ses étudiant·e·s appelé·e·s à y exercer des responsabilités managériales. Le cours se concentre d'abord sur les principes et les pratiques de la **gestion de projet en secteur public** . Par opposition aux opérations du quotidien (par ex. offrir un service public ou réaliser un recrutement), un projet « consiste généralement en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, conforme à des exigences spécifiques, incluant les contraintes de délais, de coûts et de ressources » (Norme ISO 10006-2017). Historiquement, la gestion par projet a répondu à des ambitions industrielles et techniques dans des contextes caractérisés par la limitation des ressources, ainsi que par les risques d'échec (par ex. la construction d'une nouvelle infrastructure ferroviaire). Il s'agit aujourd'hui d'une discipline scientifique à part entière, caractérisée par des connaissances et des pratiques stabilisées, ainsi que par une communauté et des associations professionnelles. Cela dit, on attend de la plupart des cadres d'être à tout le moins familiarisé·e·s avec cette modalité de management organisationnel. C'est particulièrement vrai en secteur public dans lequel, au surplus, la gestion par projet soulève des défis règlementaires, institutionnels, budgétaires, comptables et politiques tout particuliers. Par exemple, elle suppose de faire concourir à la réalisation d'objectifs communs un ensemble des collaborateurs issus de différents départements, remettant alors en question le principe d'organisation hiérarchique sur lequel la plupart des administrations et des organisations publiques continuent de s'appuyer. Ces défis supposent le développement de modèles et de pratiques spécifiques. Cette partie du cours implique la rédaction d'une fiche-projet développée à partir d'interactions avec des acteurs de terrain et du feedback de l'enseignant et/ou d'expert.e.s. S'agissant du **management public** , le cours présente un ensemble choisi de problématiques contemporaines, en lien avec la gestion des ressources humaines, auxquelles sont confronté·e·s les gestionnaires des organisations publiques. Le contenu du cours, couvrant les niveaux individuel et organisationnel, est organisé autour de la carrière des agents publics: l'arrivée (par ex. méthodes de recrutement, écoles nationales d'administration publique, le recrutement inclusif, l'intégration des nouvelles recrues, la motivation pour le service public, les taux de rétention ou de rotation etc.); la carrière (par ex. la mobilité, les effets des crises, le management basé sur les performances, la gestion du leadership, les systèmes de travail hautement performants ou les compétences susceptibles d'y conduire etc.); la fin de carrière (par ex. les pensions, le futur de la fonction publique etc.). Cette

	partie du cours s'appuie sur des exposés magistraux en séance ponctués d'échanges ainsi que d'interactions avec des expert.e.s.
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique	ADPM2M	5		
Master [120] en administration publique (horaire décalé)	APHM2M	6		